

"Ceux qui écrivent et répandent des journaux et publications qu'anime l'esprit catholique méritent bien de la religion et de l'Eglise."

LEON XIII

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

VOL. 7. No. 45

SAINT-JUSTIN, 8 NOVEMBRE 1940.

Camille Duguay, fondateur

NOVEMBRE

AU JARDIN DES MORTS

"Les êtres chéris que nous avons perdus ne sont jamais seuls dans leurs tombes écartées. Dieu a recueilli leurs âmes, et les anges gardiens veillent sur leurs cendres. C'est la veillée des anges."

Chanoine J. Lemann.



Des croix, des monuments somptueux des mausolées, de modestes pierres, de simples planches mortuaires se dessinent sur le gazon jauni. Quelques fleurs tactives décorent encore les tombes solitaires. Les arbres montent la garde le long des longues allées funèbres. Les oiseaux ont fui, chassés par la bise d'automne. C'est le silence, la solitude.

C'est novembre au jardin des morts.

Sous les nombreux tertres funéraires, combien d'êtres aimés dorment leur dernier sommeil. Ils sont là des centaines, des milliers peut-être: petits enfants, ravis aux espoirs des familles et de la race; vieillards, ayant porté le poids de nombreux jours; jeunes filles, fauchées dès l'aube, comme la fleur cueillie avant le soir; femmes fortes, revêtues de courage; mères chrétiennes; épouses au cœur aimant; jeunes gens, arrachés en pleine voie de prospérité, de bonheur; riches, dépouillés de tous leurs biens; pauvres, déshérités, souffrants, enfin en possession de la paix.

Tous sont couchés là, en attendant la résurrection.

* * *

Nous les avons connus. "Leurs jours étaient mêlés aux nôtres".

Nous les avons aimés. Leur départ a brisé nos cœurs. "Nous les avons ignorés peut-être; leurs vertus ont embourbé nos sentiers, sans que nous ayons découvert l'endroit précis d'où venaient les parfums". Peut-être ont-ils souffert de nos susceptibilités, de notre indifférence, de nos mépris.

Ils n'entendent plus les vains discours des hommes, dans cette région où seules les choses de l'éternité peuvent captiver les âmes, et où l'on parle un langage inconnu en cette vallée de larmes.

Fermés aux faibles lueurs de ce monde, leurs yeux s'ouvrent à la vraie lumière.

Nous viendrons un jour dormir là...

Dans la fraîcheur des aubes, quand l'angelus matinal appelle le chrétien à la lutte quotidienne; par les soirs paisibles ou les nuits gémisantes sous l'étreinte du vent qui passe, nous sommeillerons, nous aussi, sous la garde des anges.

Libérée de sa prison de chair, l'âme s'envolera vers l'au-delà. Là, dans la demeure du Dieu de toute beauté, de toutes richesses, nous retrouverons tous ceux que nous avons pleurés ici-bas. Ils nous seront rendus dans un merveilleux renouvellement de jeunesse, de beauté, de perfection.

* * *

Novembre ranime en la mémoire infidèle des vivants le souvenir des disparus.

En étalant à nos regards tant de destruction, d'anéantissement, novembre verse en nos âmes un je ne sais quoi d'infiniment nostalgique, ravive en nous le désir latent de posséder une vie aux charmes immuables, impérissables.

Allons au jardin des morts. Regardons toutes ces croix. Ne nous parlent-elles pas d'immortalité?

Nous qui combattons encore sur la terre, élevons notre voix priante vers le Dieu des miséricordes. Prions pour ceux qui sont partis un peu avant nous pour la vraie vie.

Prions pour ceux que nous avons aimés.

Prions pour ceux à qui nous n'avons pas fait tout le

Aux élections partielles dans Mégantic et Terrebonne

LES CANDIDATS CHOISIS

Deux élections complémentaires auront lieu dans les comtés de Mégantic et de Terrebonne. Par suite de la nomination au Sénat de l'hon. Athanase David, et de Me Louis Houde, nommé Juge de la Cour des Jeunes délinquants, de Québec.

Les candidats qui ont été choisis sont, dans Mégantic, pour l'Union Nationale: M. Tancrede Labbé; pour le parti libéral: M. J. Alphonse Olivier, de Plessisville.

Dans Terrebonne, c'est l'hon. Hector Perrier, récemment nommé secrétaire de la Province, qui briguera les suffrages, comme libéral, tandis que M. le notaire J. Léonard Blanchard représentera la politique de l'hon. Maurice Duplessis.

La nomination aura lieu le 12 novembre et la votation se fera le 19 courant.

Des assemblées libérales ont été tenues, le 4 novembre en faveur des candidats de ce parti.

A celle de Terrebonne, l'hon. Adéland Godbout, premier ministre de la Province, a dit en substance, qu'après avoir nommé M. Perrier secrétaire de la Province et lui avoir confié la tâche difficile de donner à la jeunesse québécoise une préparation pratique et réaliste qui lui "donnera deux fois plus de valeur", et des armes indispensables pour jouer le rôle important qui lui est destiné, le gouvernement demande maintenant aux électeurs de Terrebonne de donner à M. Perrier une majorité tellement forte que le nouveau titulaire d'un des porte-feuilles les plus importants, pourra faire entendre une voix puissante dans tous les milieux de la Province.

Pour l'avenir, le gouvernement se propose de faire en sorte que l'instruction publique dans notre province jouisse d'une plus grande importance. Rendant hommage au dévouement, au désintéressement et à l'oeuvre admirable de clergé qui, depuis toujours, s'occupe de l'éducation de la jeunesse dans notre province, M. Godbout, et avec lui M. Perrier, a déclaré qu'il faut donner une nouvelle orientation à l'enseignement et que ce n'est que lorsque cette orientation pratique et réaliste aura été donnée à leur formation que les jeunes seront armés comme il convient pour lutter dans toutes les sphères de la vie économique, non plus comme de simples ouvriers de la machine mais comme des chefs dans l'industrie, le commerce et la finance.

Le principal orateur à l'assemblée, en faveur du candidat J. Alphonse Olivier, fut l'hon. Wilfrid Hamel, ministre du ca-

binet Godbout. L'hon. Hamel déclare que nous nous acheminons vers la solution complète du chômage.

"Jusqu'ici, a dit le ministre, nous avons fait un effort loyal pour améliorer la situation de l'ouvrier. Nous avons obtenu des résultats magnifiques. Mais ce n'est que le commencement, car nous, les libéraux, nous croyons qu'il est immoral qu'une famille vive des secours directs. Certes, on peut admettre qu'un ouvrier soit obligé de réclamer l'argent des secours, parfois, parce qu'il ne peut arriver à nourrir sa famille. Mais cela doit être un moyen temporaire; il ne faut pas que ce soit une institution permanente.

L'hon. M. Hamel, qui est le représentant des ouvriers dans le gouvernement (Godbout, parlait dans l'un des plus grands centres ouvriers de la province, Thetford Mines. Son discours a été accueilli par les applaudissements prolongés.

Le ministre a été le principal orateur à une assemblée tenue dans la salle du collège par M. J. A. Olivier. La salle avait été envahie bien avant le début des discours. Il n'y avait pas une place de libre. M. J.-H. Caouette et M. Maxime Carrette présidaient conjointement.

Les autres orateurs furent dans l'ordre où ils parlèrent: M. Jos Lafontaine, député fédéral de Mégantic, M. Maxime Carrette, M. le notaire Victor Morrissette, M. J.-A. Olivier, le candidat libéral, M. Jean Lesage, avocat, et M. Léonard Demers.

Le candidat unioniste, qui brigue les suffrages contre le candidat ministériel J.-Alphonse Olivier, a aussi tenu des assemblées à Saint-Coeur de Marie et à St-Ferdinand d'Halifax.

Les autres orateurs étaient l'honorable Onésime Gagnon, ancien ministre des Mines, et MM. Emile Perron, Patrice Tardif et Emile Boiteau, ancien députés unionistes à la Législature des comtés de Beauce, Frontenac et Bellechasse respectivement.

Pour l'information de nos lecteurs, nous donnons ci-après le résultat de l'élection du 25 octobre 1939 dans les comtés de Mégantic et Terrebonne où une élection complémentaire sera tenue, le 19 novembre prochain.

Dans Mégantic: M. Louis Houde, (lib.), 4,174 voix; M. Tancrede Labbé, (U. N.), 3,756; maj. pour M. Houde, 418 voix.

Dans Terrebonne: L'hon. Athanase David, (lib.), 4,891; M. le notaire J.-L. Blanchard, (U. N.), 3,847; M.-M.-R. Demers, (Act. Lib.) 460; maj. de M. David, sur M. Blanchard, 1,044.

Tokyo regrette sérieusement son alliance

SHANGHAI — Les observateurs d'Extrême-Orient croient sérieusement qu'il est très lointain d'être impossible que le Japon ne laisse tomber l'alliance qu'il a récemment contractée avec l'Allemagne et avec l'Italie — alliance qu'il croyait pouvoir supplémenter aisément d'un pacte de non-agression avec la Russie. Moscou ne semble pas empressé de signer un tel pacte et à Tokyo on commence à croire que le front anglo-américain ne peut être rompu.

Les observateurs disent qu'un nombre toujours croissant d'hommes d'Etat japonais reconnaissent les périls que le Japon court s'il persiste dans la voie où il

s'est engagé. Ces hommes d'Etat sont persuadés qu'une guerre avec les Etats-Unis serait catastrophique et un mouvement très accentué de réaction se dessine à Tokyo. Cependant les ultranationalistes japonais qui s'obstinent à toute conciliation chercheront peut-être à provoquer une guerre. C'est là qu'est le danger pressant.

Le hangar que construit Air-Canada au nouveau champ d'aviation commerciale de Montréal, à Dorval, sera le plus grand du genre au Canada.

bien en notre pouvoir.

Prions pour nos ennemis disparus.

Prions pour les innocents, les oubliés, les délaissés.

Au jardin des morts, en ce mois de novembre, allons puiser les sublimes leçons de charité, de résignation, de courage et d'espérance.

Madame Camille DUGUAY

Pas de service obligatoire pour outre-mer

(M. CARDIN)

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux Publics et des Transports dans le gouvernement fédéral, dimanche dernier à St-Ours, Comté de Richelieu, à l'occasion de la bénédiction d'un bureau de poste, d'un collège et d'une salle paroissiale, a fait la déclaration suivante:

"Je ne regrette pas la participation du Canada à la guerre. J'ai fait mon devoir. La politique adoptée par le pouvoir central est la participation volontaire. Personne n'est obligé de s'enrôler. Nous ne consentirons jamais l'adoption d'une mesure d'enrôlement forcé pour au-delà des mers".

"La politique du gouvernement n'est pas changée et ne changera pas. Actuellement, la mobilisation des forces canadiennes est pour la défense du Canada, au Canada, purement et simplement, et pas ailleurs. Les mères ne peuvent rien dire contre cela. Si leur foyer était attaqué, leurs fils devraient le défendre, et s'ils ne le défendent pas, elles seraient les premières à les traiter de lâches."

Le Pape aura un abri anti-bombes

On rapporte, d'une façon non-officielle, que le pape Pie XII est déterminé à rester au Vatican en dépit du fait que des alertes contre les attaques aériennes sont sonnées de temps à autre à Rome. On dit aussi que le Souverain-Pontife a finalement consenti à ce que l'on commence de lui construire un abri anti-bombe. Cet abri ne sera vraisemblablement pas terminé avant la fin de l'année.

Le Pape proclame le 24 nov., jour de prières publiques

CITE DU VATICAN, 28 — Sa Sainteté le Pape Pie XII a aujourd'hui proclamé, le 24 novembre, comme un jour de "saintes messes et de prières publiques offertes à travers le monde pour les présents besoins de la société humaine".

Sa Sainteté demande que les prières soient accompagnées d'actes de pénitence et d'amendement spirituel dans la vie d'un chacun.

Le Pape espère qu'ainsi, "tous ceux qui meurent à cause de la guerre auront le repos éternel; que les exilés, les réfugiés, les prisonniers et tous ceux qui souffrent ou sont dans le deuil à cause de la calamité du présent conflit recevront du ciel, le réconfort de la grâce; qu'enfin, après la restauration de l'ordre dans la Justice et l'apaisement des esprits, par la charité chrétienne, la paix véritable unira comme des frères tous les peuples de l'humanité et leur ramènera la tranquillité et la prospérité".

HEURE CATHOLIQUE

Dimanche, à 2h. à CKAC

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, est consacrée cette année aux Droits royaux de Jésus-Christ. Le conférencier est le R. P. Joseph Ledit, de la Compagnie de Jésus, ancien directeur des "Lettres de Rome", attaché maintenant à l'Ecole Sociale Populaire. Il parlera le dimanche 10 novembre, du Christ-Roi et de son Vicaire. Cette Causerie a lieu à 2h., au poste CKAC. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité sociale.

\$100. POUR UNE MANCHETTE

Ce journal est d'avis qu'une manchette doit résumer fidèlement l'article qui suit. Certains considèrent cette opinion comme passée de mode. Nous n'en continuerons pas moins à croire fermement qu'une manchette tapageuse, souvent fautive, n'a pas sa place dans les publications qui se respectent. Laissons ces procédés aux feuilles à scandales et de saletés. Les mauvais géistes qui vivent de ces feuilles savent que des manchettes idiotes, souvent d'ailleurs démenties par l'article, ont le pouvoir d'attirer une certaine clientèle vulgaire.

Pourtant il est une manchette, scandaleuse à souhait, que "The Canadian Veteran" publiera dès qu'il aura et s'il y a jamais lieu de le faire: dès qu'il y aura preuve formelle que la Croix-Rouge canadienne a vendu officiellement, à son propre bénéfice et de manière à tromper ses généreux souscripteurs, une partie, si minime soit-elle, des approvisionnements destinés à ceux qu'elle a mission d'aider.

La Croix-Rouge, surtout depuis quelques mois, est victime d'une campagne malicieuse de calomnies. On a prétendu à maintes reprises que la Croix-Rouge vendait des chaussettes et divers objets offerts pour distribution aux soldats. Nous nous sommes fait un devoir de remonter aux sources de toutes ces rumeurs, du moins celles venues jusqu'à nous. Invariablement nos enquêtes ne nous menaient nulle part.

Acculée au mur, la personne qui répandait de pareilles histoires devait inmanquablement avouer qu'elle ne savait rien de précis, qu'on lui avait affirmé ces choses sans preuves. En un mot, toujours des racontars! Ou bien, la rumeur avait été transmise et forcément exagérée par une série de bavards à l'imagination plus puissante que leur jugement. Jamais au cours de nos enquêtes, avons-nous pu découvrir le moindre soupçon de preuve, la moindre parcelle de vérité. Jamais, non plus, pendant la Grande Guerre, une seule rumeur du même genre ne s'est avérée sérieuse.

Nous ne prétendons pas que la Croix-Rouge canadienne soit une organisation absolument parfaite. Nous connaissons trop bien la nature humaine et la faiblesse des hommes. Tous les groupements ont leurs brebis galeuses: banques, églises, sociétés charitables ou commerciales. Partout et toujours, il y a des lâches et des traîtres.

Mais nous croyons que la Croix-Rouge, vieille déjà de plusieurs années, est une société qui administre honnêtement et avec sagesse les fonds qu'on lui confie. Nous croyons que le monde serait beaucoup plus mal, actuellement, sans le labeur constant de la Croix-Rouge. Nous croyons que la somme de ses oeuvres en temps de paix et en temps de guerre, constitue la plus puissante des contributions à l'humanité souffrante.

Pourtant, sur production d'une preuve claire et nette que la Société Canadienne de la Croix-Rouge, comme telle, s'est rendue coupable de malversation, c'est-à-dire qu'elle a vendu, comme organisation commerciale, les marchandises qu'on lui a confié pour aider ceux qui souffrent, nous paierons à la personne qui nous en apportera l'histoire originale la somme de cent dollars. Et pour en revenir aux manchettes nous publierons cette histoire avec manchette en première page afin d'apprendre au monde la d'un noble principe.

En un mot, notre réponse aux sales lettres anonymes et aux basses calomnies chuchotées de bouche en bouche, c'est: "Prouvez ce que vous dites ou taisez-vous".

Quant à ceux qui répandent innocemment ces sornousses rumeurs, nous leur rappelons ceci: "Vous êtes coupables de sabotage, d'atteinte à la foi et au moral de la nation, tout autant que les membres de la 5ème Colonne. Si bonnes que soient vos intentions, vous aidez l'ennemi. Vous nuisez à votre pays et vous poignardez dans le dos tous ceux qui ont besoin du secours de la Croix-Rouge canadienne."

(Traduction d'un article publié dans le Canadian Veteran, septembre 1940.

CHANGEMENT DE LA LOI DES ALCOOLS

L'HON. WILFRID GIROUARD VEUT LA RENDRE PLUS FACILE D'APPLICATION

Les officiers du département du procureur général de la province de Québec préparent actuellement une nouvelle loi des boissons alcooliques.

Voilà ce que déclarait l'hon. M. Wilfrid Girouard, procureur général dans le cabinet provincial, dans un entretien avec les journalistes, lundi matin, à son bureau du nouveau palais de Justice. "Nous voulons, dit-il, une loi que l'on puisse appliquer. Nous voulons plus de clarté dans la loi. La loi des boissons alcooliques est difficile d'application. Il n'y a pas encore lieu de vous parler des amendements. Le sens des amendements à l'étude sera de rendre la loi applicable et opérante."

L'hon. M. Girouard a aussi dit que M. Tellier, le gérant de la Régie des alcools de la province de Québec, et M. J.-A. Lesage, gérant de la même régie à Québec, conféreront, avec lui, au cours de la semaine, au sujet des amendements qui seront présentés aux Chambres de Québec à la prochaine session, en janvier.

LES CABLES TRANSATLANTIQUES

D'après le service des télégraphes du Canadien National dont les communications s'étendent aux quatre coins de la terre, les navires affectés à l'installation des câbles sous-marins mettront dix jours à faire l'installation d'un câble transatlantique. Les navires affectés à ces installations sont munis de toutes les machineries les plus modernes. Le premier câble transatlantique date de 1858.

Des parachutistes dans l'armée canadienne

Le Canada aura dans un avenir rapproché ses bataillons de parachutistes. C'est ce qu'a annoncé officiellement l'hon. C.-G. Power. A l'une des plus importantes conférences de presse encore donnée depuis le début de la guerre, le ministre de l'aviation explique qu'on n'avait pas encore décidé toutefois si les compagnies de parachutistes seraient incorporées à l'armée ou à l'aviation. "Une chose est toutefois certaine", a-t-il dit, "les futurs parachutistes seront recrutés dans l'armée et recevront leur entraînement dans l'aviation. On n'a pas encore décidé toutefois si — une fois leur formation de parachutistes parfaite — on les versera dans l'infanterie ou dans l'aviation."

Le major Power précise ensuite le rôle des parachutistes dans la guerre moderne. Ils sont en fait, expliqua-t-il, "de véritables fantassins" — qu'ils agissent comme troupe d'avant-garde ou comme éclaireurs."

Faisant allusion au rôle que les parachutistes ont joué dans les invasions de divers pays d'Europe depuis plus d'un an que la guerre dure, le ministre canadien de l'aviation conclut: "Il est évident que ces troupes de parachutistes auront un rôle primordial à jouer quand il s'agira pour nous de prendre l'offensive. (On sait que le gouvernement américain a annoncé qu'il venait de commencer l'entraînement d'une première compagnie de parachutistes.)"

Il n'y a réellement qu'une sorte d'égalité qui dépende de l'homme: c'est celle des vertus. — Malherbe.

Nicolet

CONFERENCE DU R. P. SAUVE, O. M. I.

Mardi, le 29 octobre, à 7.30 hrs du soir, une foule considérable se réunissait en la salle du Séminaire pour assister à une intéressante conférence du Père Sauvé, O. M. I., d'Ottawa, sur le communisme.

A l'aide de projections lumineuses, intitulées: "La peste rouge" le Rév. Père Sauvé démontra la propagande du communisme dans les différents pays du monde et les tristes conséquences qui en découlent.

Cette conférence était présidée par Son Excellence Mgr A. LaFortune, évêque de Nicolet, et M. l'abbé Robert Charland, supérieur du Séminaire. Tout le personnel du Séminaire ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé tant de Nicolet que des autres paroisses du diocèse assistaient à cette conférence.

Les travaux du canal d'égoût de la rue Lasalle sont maintenant terminés. Ce canal a une longueur de 532 pieds. La ville est maintenant à faire installer le système de l'aqueduc sur cette nouvelle rue. Il y a actuellement quatre édifices en construction sur cette nouvelle rue, et plusieurs autres sont en projet de construction. Ce terrain appelé terrain St-Jean-Baptiste appartient au Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes qui l'ont fait cadastrer en 26 divisions pour être vendu à ceux qui ont l'intention de se bâtir dans cette partie de la ville.

Dimanche, le 27 octobre dernier, à l'occasion de la fête du Christ-Roi, les membres de la J. O. C. de cette ville, ont organisé une importante démonstration en la cathédrale, sous le titre de "l'heure du Rosaire", afin de demander au Ciel le rétablissement de la paix dans le monde et principalement la faveur pour notre pays, notre province et notre localité d'être exempté du courroux céleste qui s'abat actuellement sur toutes les régions de l'univers.

Dès 7 hrs du soir la vaste cathédrale de cette ville était complètement remplie de tous les citoyens tant de la ville que de la paroisse qui ont bien voulu s'unir aux membres de la J. O. C. dans leurs ardeentes prières au ciel par l'intermédiaire de la Reine du Rosaire.

Funérailles de M. Alexandre Proulx, à Nicolet

En la cathédrale de Nicolet, au milieu d'un concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Alexandre Proulx, fils de M. Stephen Proulx et de feu Joséphine Duplessis, décédé à l'âge de 27 ans.

M. l'abbé Noël-Henri Courchesne, ptre, vicaire, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé Wilfrid Messier assisté du diacre et du sous-diacre. Il y eut mesmes au autels latéraux.

Les porteurs étaient MM. Moïse Proulx, Henri-Paul Proulx, Jules Proulx, Joachim Proulx, Philippe Hubert et Paul Hubert. Ils portaient l'insigne de chef de groupe de la Ligue du Sacré-Coeur dont le défunt était membre.

Il laisse pour pleurer sa perte: son père, M. Stephen Proulx, ses frères MM. Philippe, Charles-E. I., Jacques, Gérard, ses sœurs Laurette et Germaine; ses belles-sœurs: Mme Philippe Proulx, (Estelle Doucet) Mme Charles-Ed. Proulx,

(Laurette Belcourt), Mme Gérard Proulx (Annette Boisvert) ses neveux: Gilles, Raymond, Gaëtan, Jean-Marc, Jean-Guin, Réjean, Roger; ses nièces: Denise, Jeannine, Gisèle; ses oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

La famille reçut des témoignages de sympathie à cette occasion, ainsi que fleurs, offrandes de messe, bouquets spirituels, télégrammes, etc.

Nouveaux joueurs avec le plus ancien club, cette saison

Un autre Gardiner, un autre gardien de buts par-dessus le marché, fait partie de la ligue Nationale de hockey, cette saison. L'immortel Charlie "Chuck" Gardiner, brillant cerbère qui, un peu avant sa mort tragique, atteignit le zénith de toutes les carrières de hockey et fut un gardien de buts pour un vainqueur de la coupe Stanley, fut le dernier du nom, comme gardien sous la grande tente. Le nouveau venu est Bert Gardiner il portera les couleurs du Canadien de Montréal, le plus ancien club de hockey, qui présente un alignement nouveau comprenant plusieurs jeunes joueurs.

Gardiner, un sensationnel joueur de buts, a été obtenu par les Canadiens, des Rangers, de New-York. Il est né à Saskatoon. Il se joignit aux Rangers, à Winnipeg, à l'automne 1935 et fut envoyé à la ferme du club, à Philadelphie, où il brilla d'une vif éclat depuis. Il remplaça Davie Kerr, pour les Rangers, dans la série contestée du championnat contre les Bruins de Boston, au printemps de 1939. Quoique nouveau venu dans la ligue majeure, Gardiner fut brillant sur la défensive. Il vint au Canadien en échange pour le gardien Claude Bourque et une somme substantielle. Gardiner fut, pendant trois ans de suite, choisi sur l'équipe tout-étoilée de la ligue Canadienne-Américaine, comme gardien de buts.

Gardiner, maintenant âgé de 27 ans, a joué dans le hockey amateur senior avec les Elites de Saskatoon avant de se joindre au système de fermes des Rangers de New-York, c'est-à-dire avec les Crescents de New-York, maintenant les Rovers. Il joua sept parties avec les Rangers, parties qui auraient constitué un facteur suffisant de brio pour lui gagner une place comme régulier avec l'un ou l'autre des clubs de la L. N. H. Toutes ces parties furent contre le Boston et six d'entre elles furent dans les éliminatoires contre le Boston, il y a deux ans, alors que Kerr fut blessé dans la première joute.

Dans les six parties en question, les puissants Bruins ne purent faire mieux que de mettre la rondelle 12 fois derrière Gardiner. Trois de ces parties nécessitèrent du temps supplémentaire et il fallut 10 minutes et 38 secondes de temps, en sus du régulier, dans la joute finale de la série de 4 de 7, avant que le Boston puisse s'assurer la victoire par 2 à 1 pour obtenir les honneurs de la série.

Il s'agit d'une année de reconstruction pour le seul club qui reste du temps où la ligue Nationale fut fondée, à la fin de l'année 1909. La jeunesse et de nouveaux joueurs, dont Gardiner, sont les caractéristiques préparatoires du club de Montréal pour la campagne de 1940-41, sous la direction de Frank Patrick et de Dick Irvin.

L'UNION DES LIGUES DE PROPRIETAIRES A SON CONGRES ANNUEL TENU A DRUMMONDVILLE

(suite)
COMITE I
MORATOIRE DES HYPOTHEQUES;
TRIBUNAL DE CONCILIATION;
COMMISSION DES HYPOTHEQUES;

TAUX D'INTERET SUR CREANCES HYPOTHECAIRES

Le congrès recommande:

1. — de proroger le moratoire des hypothèques pour 5 ans;
2. — en même temps que la prolongation du moratoire, le législateur instituer un tribunal de conciliation qui entendra créanciers et ses débiteurs hypothécaires en vue de régler leurs difficultés à l'amiable; ce tribunal existerait durant une période de 3 ans. Certaines directives lui seraient données en vertu des dispositions de la loi:
 - a. — le taux des intrêts serait limité à 5% l'an;
 - b. — l'excédent du taux d'intérêt stipulé à l'acte d'obligation en sus de 5% ne comporterait d'hypothèques et ne produirait pas d'intérêt et l'exigibilité de l'excédent serait suspendue jusqu'à l'expiration du moratoire;
 - c. — dans chaque cas soumis au tribunal, l'enquête serait limitée à la propriété affectée par l'hypothèque en question;
 - d. — la gestion de la propriété ne serait accordée au créancier que dans le cas où le débiteur ne se serait pas prévalu du moratoire et négligerait gravement de conserver l'immeuble en bon état de réparation;
 - e. — en aucun cas le créancier ne pourrait se payer une rémunération d'administrateur sous forme de commission ou autrement et ne pourrait prendre plus de 5% l'an pour intérêt.

Le moratoire continuerait d'être en vigueur durant deux années après la durée d'office du tribunal.

Seules les hypothèques consenties avant le 1er novembre 1936 pourraient être soumises à ce tribunal.

3. — Lors de la constitution du tribunal de conciliation, la nomination d'une commission des hypothèques chargée:

- a. — d'étudier les systèmes européens d'amortissement des dettes hypothécaires;
- b. — de constater les succès obtenus dans les pays où l'on a appliqué ces méthodes;
- c. — de recommander un mode de prêts à long terme aux fins de procéder à la liquidation des hypothèques.

COMITE II
REGIME DES TAXES:
Tout en reconnaissant la nécessité de favoriser l'établissement des industries, le congrès déplore le régime des exemptions de taxes indéfiniment prolongées qui, par le passé, ont placé certaines municipalités dans de grands embarras.

Le congrès recommande:
D'avisier aux moyens appropriés à fin de remédier à ces abus.

TAUX DES INTERETS SUR ARRERAGES DE TAXES:
Le congrès recommande:
De limiter à 5% l'an le taux des intérêts sur les arrérages de toutes taxes affectant les immeubles.

REDISTRIBUTION DE L'IMPOT SCOLAIRE:
Le congrès recommande:
D'établir un impôt éducationnel provincial réparti sur tous les biens-fonds de la province et d'en distribuer le produit entre les municipalités scolaires, au prorata de leur population.

AMENDEMENT A L'ARTICLE 204 DU CODE SCOLAIRE
Le congrès recommande:
Que l'article 204 du Code scolaire soit amendé de façon à ce que les vacances durant le terme d'office d'un commissaire soient remplies par une élection immédiate par les propriétaires de la municipalité scolaire intéressée et de même pour tout syndicat d'église ou paroisse.

PAIEMENT DE LA TAXE DE L'EAU:
Le congrès recommande:
D'imposer la taxe de l'eau sur les consommateurs.
(à suivre)

Québec en tête

D'après le service des ressources naturelles du Canadien National la Province de Québec vient en tête dans l'exportation des peaux vertes aux Etats-Unis. L'an dernier il s'est vendu sur les marchés américains pour une valeur de \$50,000,000 de fourrures canadiennes et la contribution de la Province de Québec se chiffre à 17 pour cent. Viennent ensuite Ontario, Ile du Prince Edouard, les Territoires du Nord-Ouest, Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Colombie-Britannique, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick et Yukon.

LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET LES CANADIENS-FRANCAIS

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois d'octobre 1940. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "BUREAU TECHNIQUE FOURNIER". Procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste-Catherine est, Montréal). Tous ces brevets ont été obtenus par l'entremise du Bureau Technique Fournier.

BREVETS D'INVENTION
391.5555 A. Métal et W. Berthiaume, de Montréal. "Brûleur d'huile".

391.577 Paul Héroux, de Montréal. "Châssis à double vitre".

391.753 Achille Sauvageau de Montréal. "Patin ou ski à chenille".

381.888 Armand Desruisseaux de Montréal. "Appareil de douche".

392.015 Joseph Courcy, de St-Moïse, P. Q. "Dentelure de scies".

Vive la R.A.F.!

Paris. — On rapporte que dans un village situé en France occupée, des soldats nazis ont complètement rasé un monument que les habitants avaient érigé aux morts de la dernière guerre. Quelque temps plus tard, les mêmes soldats patrouillant les lieux de leur acte de vandalisme aperçurent, sur l'emplacement du monument, une pancarte où quel'un du village hasardé à écrire: "Vive la R.A.F." pour bien manifester les sentiments qui animent toute la population des alentours.

DANEMARK — La disette des vivres

Copenhague. — Le Dvenska Dagbladet rapporte que le Danemark a du blé pour un mois et que sa réserve d'orge est épuisée. Faute de fourrage on a dû abattre beaucoup de bestiaux et l'on compte actuellement 750,000 fûtes de bétails de moins qu'au début de la guerre. Le nombre des pores et des volailles a diminué de moitié. Le prix des vivres a augmenté considérablement; le prix de la viande de 60% et celui du pain de 50%. Il y a une disette d'essence et de charbon.

BELGIQUE. —

Bruxelles. — Un tribunal militaire a condamné sept étudiants belges âgés de 16 à 19 ans, à des peines variant de cinq à quinze ans de travaux forcés après qu'ils se furent livrés aux autorités et avoir admis qu'ils avaient coupé les fils téléphoniques entre la Belgique et la Hollande. Ces étudiants se sont livrés pour éviter des sanctions à un grand nombre de soldats mobilisés qui avaient été arrêtés injustement. Les Nazis se plaignent de l'esprit de révolte des Belges.

ALLEMAGNE —

Hamm. — Des trains entiers de prisonniers de guerre polonais ont passé presque chaque jour en octobre à Hamm, point de raccordement ferroviaire, pour se diriger vers la France, la Hollande et la Belgique.

NORVEGE —

Oslo. — Par ordre des autorités allemandes, les Norvégiens ont dû livrer toutes leurs armes, même les vieilles épées et les canifs. En cas de désobéissance les sanctions comprennent de longs emprisonnements, et même la mort.

SUISSE —

Zurich. — On a capté ici des irradians d'un poste de radio secret installé en Pologne qui rapporte de nouvelles brutalités allemandes.

YOUGOSLAVIE —

Belgrade. — Les Allemands ont déclaré à la Yougoslavie qu'elle sera désormais considérée comme un pays exclusivement agricole. Toute la moisson de céréales sera envoyée en Allemagne qui seule fournira à la Yougoslavie les produits manufacturés, dont elle aura besoin. C'est l'application intégrale du système économique nazi.

Privés de correspondance

Vichy. — Dernièrement, on annonçait que les Allemands retenaient 60,000,000 de lettres, à destination de la France. L'explication de ce geste se trouve peut-être dans le fait que les Allemands privent chaque village de correspondance, chaque fois qu'un de leurs soldats est tué secrètement par la population. On cite le cas d'un petit village français où chaque soir, une sentinelle allemande était tuée. Tout le département fut privé de correspondance.

Pour le meurtre d'un Allemand

Rouen. — La ville de Rouen s'est vu imposer une amende de trois millions de francs pour le meurtre d'un matelot allemand; de son côté la ville de Nantes,

gistraire de la division dans les huit jours francs de la date inscrite dans l'avis pour l'examen médical.

Comme dans le cas du premier groupe de jeunes gens appelés à l'entraînement militaire, ceux du second groupe qui seront trouvés de bonne constitution seront avisés. Des feuilles de route, couvrant le transport du lieu de résidence inscrit au centre d'entraînement indiqué, seront émises si nécessaire. Guerre aux hommes non mariés de 21 et de 22 ans, ainsi qu'à un petit nombre de la classe de 23 ans, leur enjoignant de se présenter pour subir un examen médical.

En faisant cette annonce, le major général L.-R. LaFlèche, sous-ministre adjoint, déclarait que les instructions sont claires à l'effet que tous les médecins dûment qualifiés, dans tout le Canada, ont été nommés médecins examinateurs par l'hon. James G. Gardiner, Ministre des Services Nationaux de Guerre, et que tous les honoraires pour tels examens seront payés par le ministère. Il fit aussi remarquer que chaque homme doit signer la formule d'examen sur laquelle se trouve le rapport du médecin sur son état physique.

Le major général LaFlèche fit remarquer que depuis l'inscription nationale — en août dernier — beaucoup de jeunes gens se sont inscrits à des universités et collèges, ou enrôlés dans l'armée de mer, de terre et de l'air ou dans un corps de la Milice Active Non Permanente. "Si ces hommes reçoivent des avis de se présenter à l'examen médical, ils devront immédiatement informer le

PETITS COURRIERS D'EUROPE

FRANCE —

Paris. — Le Berliner-Borsenzzeitung décrit ainsi la situation en France: "La ville de Verdun est vide. Seuls quelques rares habitants sont revenus. Tout est mort et désert. L'herbe pousse dans les cratères d'obus et des tombes fraîches ont été creusées sur les bords des routes. La tragédie de Verdun est symbolique de la tragédie française.

"La situation économique de la France est sérieuse. Personne ne s'attend à ce que le gouvernement de Vichy améliore le sort du peuple. Tout ce qui est fait par le gouvernement porte le sceau de mesures palliatives et temporaires. On parle beaucoup de rétablir la vie économique française mais cela est impossible car cette démarche exigerait des sommes énormes que la France n'a plus. Les réfugiés coûtent très cher, car il y en a 9 à 10 millions en France non occupée, c'est-à-dire dans un territoire qui, autrefois, ne contenait que 14 millions d'habitants. Il y a donc beaucoup de chômage. Le ravitaillement est mauvais, le gouvernement de Vichy s'obstine à prétendre que la famine est impossible, bien que les repas servis dans les restaurants se composent d'un seul plat. Tout est rationné. Mais malgré cette mesure on ne voit pas comment la situation pourrait s'améliorer. La guerre a complètement démoli la fragile structure de l'économie française. A certains endroits, les fermiers refusent de préparer la terre pour les semences du printemps et ne s'occupent même pas d'engranger ce qui reste de leur récolte. Le combustible manque à l'heure actuelle. Le gouvernement français n'a que pour un mois de combustible en réserve. L'attitude générale de la population française peut se résumer par cette phrase: "La république est morte, vive la république!"

"Il se déroule aussi une campagne de chuchotements contre l'ordre nouveau. Dans la France occupée et aussi à Paris la population semble abruti. Les Français ne peuvent pas comprendre que la France ait été défaite et ils ne veulent pas comprendre. Volontairement ou non, ils confondent l'armistice avec la paix, et ils feignent la surprise quand on leur dit qu'à la conférence de paix, la France devra payer pour ses fautes. La majorité des réfugiés qui reviennent à Paris ne sont pas abattus mais ils gardent l'état d'esprit des anciens jours.

"La France", conclut le Borsenzzeitung, "n'a pas commencé à se reformer. La république n'est pas morte, elle fait simplement la morte."

POUR DIX CENTS VOUS ACHETEZ A PRÉSENT 4 FOIS AUTANT DE VRAIS CIGARES HAVANE

Cigares TRUMP

GARANTIE

Les Trups sont garantis consistants de la filice Havane de la même qualité que celle utilisée dans la fabrication de cigares de prix beaucoup plus élevés.

Le voilà Grandeur nature! Et quatre pour le prix que coûtait auparavant un bon cigare Havane!

2 pour 5¢

Lisez et Faites Lire Votre Journal

CONFIANCE BIEN PLACÉE



La confiance que des milliers d'hommes et de garçons canadiens placent dans l'étiquette Penmans est récompensée par la satisfaction absolue que leur assurent les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. L'envers molletonné de ce sous-vêtement populaire fournit une protection confortable contre les froids de l'hiver. Il n'irrite pas et est très doux sur la peau. De confection soignée et de coupe parfaite, les Sous-Vêtements Penmans sont confortables et ne gênent pas. Ils se lavent bien et durent longtemps, vous assurant ainsi la pleine valeur de votre argent. Quand vous achetez des Sous-Vêtements, vous avez tout avantage à rechercher la marque de commerce Penmans.

Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, y compris le modèle populaire NuCut, pour hommes et garçons.

Penmans

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

Recherchez cette étiquette avant d'acheter!

WARRANTED HELIX BRAND KNIT-GOODS

VICTORIAVILLE FURNITURE LTD



Manufacturers d'ameublement de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de mobilier solide, service à déjeuner, et articles en fibre

Le confort à l'hôtel...

C'est sûrement au Windsor que les voyageurs et voyageuses sont le plus en mesure d'apprécier ce que le mot "confort" signifie de plus invitant. A ce majestueux établissement de la rue Peel, six cents chambres, meublées avec goût et richesse attendent les hôtes. Toutes sont pourvues de salles de bain modernes et du téléphone de réseau.

Au rez-de-chaussée, superbement décoré, il y a le foyer, les salles à manger, salles de réunion, salons de lecture et de conversation, pharmacie, bureau de télégraphe, salon de coiffure, etc., au sous-sol, un immense garage, avec service de mécanicien, à la disposition des voyageurs qui viennent à Montréal en auto.

Au Windsor, on jouit réellement de toutes les commodités imaginables.

Hôtel Windsor
Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine
Face au Square DOMINION, Montréal
Tél. PLATEAU 7181

L'Heure Littéraire

Souvenons-nous de nos morts

Voici Novembre. Mois sombre et morne où la nature elle-même laisse sa parure verdoyante pour se couvrir des feuilles qui ont dépouillé les arbres et jonchent maintenant le sol. Novembre, mois des tristes souvenirs. Mois des morts, enfin.

Au matin de La Toussaint, l'Eglise se pare de ses habits de fête pour chanter la gloire de ses bienheureux. Le soir, elle revêt ses habits de deuil pour pleurer ses morts. "Miserere mei... miserere... Ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis car la main du Seigneur m'a frappé". C'est en ces termes que les saints Livres nous exhortent à penser à nos défunts.

En effet, qui n'a pas ses deuils? C'est un père, une mère, un frère, une sœur, un ami, et la tristesse suprême des enfants expirants sous les yeux de leurs parents. Quel déchirement que ces séparations!

Deux coeurs ont été unis durant dix ans, vingt ans, trente ans même. Toujours, ils se sont aimés. Ils étaient deux en une même chair, souffrant, peinant, jouissant à l'unisson. Voici que la mort fauche l'un d'eux et c'est la solitude douloureuse et froide! Ensemble, ils avaient pris l'habitude d'être heureux à ces réunions du couvre-feu. Dans la confiance et l'harmonie, leur intimité s'étendait, s'affermissait chaque jour. Hélas, quel vide ce départ a causé! Jamais, il ne se comblera! Cette dernière parole, ce dernier regard échangés resteront à jamais gravés dans la mémoire du demeurant. Plus d'épanchement, plus d'encouragements, plus de compassion de cet être aimé. Tout est fini. La souffrance alors était plus supportable et, comme la dit Ozanam: "On se trouvait presque heureux de ne pas souffrir seul".

Que dire de la mort d'un enfant qu'on aimait sans limites! Aucun sacrifice ne nous aurait coûté pour son bonheur. L'amour la vie même de la famille est disparue avec lui sur qui l'on fondait tant d'espérances!

Où bien, c'est une mère qui est ravie à l'affection de ses enfants. Parfois jeune encore, elle laisse une grande famille qui sera privée de ses soins attentifs, de son amour inlassable, de sa protection assidue. Jusque dans sa vieillesse, elle se serait sacrifiée pour eux. Dieu n'en a pas jugé ainsi!

Par tous ces deuils, que de familles désunies, que d'orphelins malheureux, que d'âmes meurtries! Malgré toutes les prestations de notre pauvre coeur humain, Dieu a voulu nous imposer cette dure pénitence, salaire de notre péché. Mais, il nous a donné l'exemple de l'immolation suprême sur le Golgotha, n'épargnant même pas à sa sainte Mère, le glaive des douleurs. Cependant, cet exemple ne suffit pas. C'est la prière, le Fiat généreux que Dieu exige des survivants pour le bonheur éternel de ces êtres chers, maintenant disparus.

A voir tous ces désespoirs, ces lamentations auprès des défunts, l'on croirait que jamais ils ne seront oubliés. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Celui-ci, celle-là qu'on a conduits en terre seront vite abandonnés à leurs souffrances et l'on restera sourd à leurs déchirants appels. Est-ce concevable que ces êtres qui étaient tout pour nous, nous soient en si peu de temps, devenus indifférents?

Un surintendant de cimetière à qui on faisait des remarques sur l'abandon des tombes, répliqua: "Ce n'est plus la mode aujourd'hui d'entretenir les terrains, on ne vient plus visiter ses morts".

Hélas, ce n'est que trop vrai. On ne se souvient plus que des membres de notre famille, que nos amis — prétendus si chers — reposent sous ces tertres bénis, en cette nécropole immense, attendant vainement le secours de nos prières.

La prière n'est-elle pas le premier devoir de reconnaissance des enfants à l'égard de leurs parents, maintenant que ceux-ci ne peuvent plus rien pour mériter le ciel.

Si tout le monde lisait le livre: "Au ciel, on se reconnaît", l'on verrait combien est lamentable le sort des âmes du purgatoire suppliant parents et amis de venir à leur secours. Elles sont les mêmes qu'elles étaient sur la terre, ces âmes bien-aimées. Durant leur séjour parmi nous, aurions-nous jamais refusé d'adoucir leurs souffrances? Que non pas!

Aujourd'hui, on peut à peine s'abstenir de musique, de cinéma, de danse durant quelques mois. On ne peut pas s'imposer de sacrifices pour ses morts. N'est-ce pas odieux de pousser l'ingratitude si loin! Beaucoup de gens semblent croire que tout est fini après la mort et que nos défunts ne savent pas que nous les oublions. Quelle erreur!

Durant ce mois consacré aux âmes du purgatoire, redoublons donc de ferveur et de charité envers nos chers défunts pour qu'ils jouissent enfin de la céleste récompense. Soyons persuadés que ce que nous aurons fait aux autres nous sera rendu quand nous aurons atteint l'éternel rendez-vous. Souvenons-nous de ces paroles si vraies du poète:

"Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Tournés vers quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux,
Les yeux qu'on ferme voient encore!"

Marguerite ST-GERMAIN-LEFEBVRE

L'Instant Musical

Pour grégorianiser la mentalité musicale à l'église

J'ai toujours pensé que les difficultés, rencontrées même chez les plus sincères et les plus actifs partisans de la réforme musicale liturgique instaurée par le *Motu Proprio*

de Pie X, provenaient de la mentalité inévitable créée par l'influence quotidienne de la musique, qu'elle soit païenne ou moderne.

Cette influence est un fait; rien ne peut aller là-contre. La musique sacrée, grégorienne ou polyphonique, ne s'entend, là où elle est supérieure, que durant trois heures, disons quatre, le dimanche seulement. Tout le reste des sept jours de la semaine, elle est absente. Les études musicales chez les jeunes, la radio, le concert, le phonographe, remplis-



FRAPPEZ LE RHUME DE CERVEAU

Là même où il vous frappe!

DÉBARRASSEZ votre nez des mucosités qui l'obstruent—dégagez votre tête enchâssée—en faisant usage du Vicks Va-tro-nol. Quelques gouttes vous apporteront un prompt soulagement. **CE TRAITEMENT** doit son efficacité à ce que le Va-tro-nol est un médicament spécialisé—conçu spécialement pour être employé dans le nez. En outre, employé dès le moindre éternement ou reniflement, le Va-tro-nol aide réellement à empêcher les rhumes de se déclarer.



sent toutes les heures; on ne peut s'y soustraire, qu'on étudie la musique ou qu'on l'écoute pour son seul agrément.

De la musique, que pour la commodité, on peut appeler moderne, on ne peut faire table rase; ce serait revenir aux ténèbres de la civilisation des Grandes Invasions.

Mais la musique moderne est une chose et la musique sacrée en est une autre. L'Eglise est maîtresse chez elle et si elle a voulu établir des règles pour que la musique entre chez elle, il n'y a qu'à s'y soumettre.

Pourtant le problème reste entier: l'influence de la musique moderne l'emporte sur celle de la musique sacrée, parce qu'elle a pour elle la durée, la fascination de tous les instants, la propagande éblouissante. Il n'y a qu'un moyen de le résoudre et c'est celui qu'a adopté l'Ordinaire de Sherbrooke.

Mgr Desranleau, — on a pu lire une circulaire à tout son diocèse, aux laïcs comme au clergé, — veut que s'établisse, dans tout le territoire sur lequel il a juridiction, la "grégorianisation" des esprits, et il a ordonné "que pendant trois ans, la polyphonie religieuse, genre Palestrina ou autre, et les solos ne seront pas admis dans les offices religieux, cérémonies et mariages compris".

Cette décision semblera rigoureuse, c'est probable; on fera en maint endroit des efforts pour s'y soustraire, c'est fort possible. Mais il faudra bien que, partout dans le diocèse de Sherbrooke, on s'y conforme. Réussira-t-elle? Espérons-le, car c'est bien le seul moyen d'arriver à "grégorianiser", comme le dit Son Excellence, la mentalité musicale liturgique du diocèse.

Frédéric PELLETIER

LA BEAUTE EST RELATIVE

Ne jugeons le goût des hommes qu'en nous en rapportant à leur développement intellectuel et au milieu où ils vivent. N'oublions pas la phrase de Voltaire: "Demandez à un crapaud ce que c'est que la beauté; il vous répondra que c'est sa crapauderie avec ses gros yeux ronds et sa petite tête, sa gueule large et plate, son ventre jaune..." Ce qui veut dire que la beauté est pour les

hommes, quelque chose de relatif. Si relative qu'elle soit, tout fait croire que la beauté d'il y a deux mille ans est encore la beauté d'aujourd'hui. L'oeil et le goût humains veulent qu'il en soit ainsi.

POUR VOTRE TEINT

L'éclat de votre teint dépend de l'état de votre estomac, de votre foie. Ne les abusez pas ni l'un ni l'autre, si vous souhaitez rester belle. Et par conséquent, évitez de boire avec excès à table, fût-ce uniquement de l'eau!

Si vous buvez abondamment entre les plats, vous digérez mal: boire empêche de saliver, et vous dispense de mastiquer à fond.

Mieux vaut boire un grand verre d'eau une heure avant chaque repas.

CONTRE LE HOQUET

La vie n'a pas que des agréments. On s'en aperçoit tous les jours. Vous vous lancez dans une dissertation quelconque et vous tenez à être écoutée; tout à coup, dans la chaleur de vos arguments, voilà que: hic, hic, le hoquet vous saisit et vous perdez, du coup, toute votre efficacité; la persuasion que vous alliez atteindre s'évapore. Un remède: quelques gouttes de vinaigre sur un morceau de sucre et soyez, paraît-il, assurée du résultat.

BIEN MURES

Un trop grand nombre de ménagères ignorent que la banane est à parfaite maturité lorsqu'elle commence à inquiéter le fruitier, c'est-à-dire, devient tachetée de brun. On l'offre alors à meilleur marché car elle se conserve moins longtemps. Servir par tranches dans du lait ou de la crème, elle constitue un plat appétissant et très nutritif.

RECETTES

Blanquette de poulet

Plumer, vider, flamber une jeune poulette bien dodue, voire une poule grasse; la découper en morceaux; supprimer les intestins et tout ce qui peut rejeter un peu de sang. Faire blanchir les beaux morceaux de la poulette; égoutter et maintenir au chaud. Mettre dans une cocotte ou sauteuse un gros morceau de beurre manté de farine; mouiller avec quelques gouttes de l'eau dans laquelle a baigné la volaille, puis du lait tiède. Lorsque la sauce un peu longue est devenue très peu consistante, saler, poivrer et y mettre les morceaux de poule. Mener jusqu'à l'ébullition, réduire le chauffage, puis couvrir et laisser mijoter. Pendant ce temps, peler de petits champignons blancs entiers, les faire blanchir pendant quelques minutes. Lorsque la volaille est à dix minutes de la fin de sa cuisson, jeter les champignons dans la sauce; laisser à découvert pour permettre à celle-ci de prendre quelque consistance. S'il y a lieu, la lier avec un autre morceau de beurre manté de farine, afin qu'elle se présente sous la forme d'une crème légère.

La chute des feuilles

Salut! bois couronnés d'un geste de verdure! Feuillages jaunissants sur les gazons épars! Salut, derniers beaux jours! le deuil de la nature. Convient à ma douleur et plaît à mes regards.

Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire, J'aime à revoir encor, pour la dernière fois, Ce soleil pâlisant dont la faible lumière Perce à peine, à mes pieds, l'obscurité des bois.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire, A ses regards voilés je trouve plus d'attraits, C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

Ainsi prêt à quitter l'horizon de la vie, Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui, Je me retourne encore, et d'un regard d'envie Je contemple ces biens dont je n'aurai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature, Je vous dois une larme aux bords de mon tombeau; L'air est si parfumé! la lumière est si pure! Aux regards d'un mourant, le soleil est si beau!

Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie Ce calice mêlé de nectar et de fiel! Au fond de cette coupe où je buvais la vie, Peut-être restait-il une goutte de miel!

Peut-être l'avenir me gardait-il encore Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu! Peut-être dans la foule, une âme que j'ignore Aurait compris mon âme et m'aurait répondu!... LAMARTINE.

Salade suisse

Un cœleri ravo coupé en dés, une livre de pommes reinettes coupées en tranches, une demi-livre de noix épluchées, des betteraves et d'ognon. Accompagnez cette salade d'une mayonnaise claire, c'est-à-dire faite d'un jaune d'oeuf, d'un peu d'huile d'olive, d'une cuillerée à café de vinaigre, sel et poivre.

Salade russe

Il vous reste des carottes et des pommes de terre du repas précédent. Faites rapidement cuire un chou-fleur, coupez-le en petites branches. Mettez dans un saladier avec les carottes et les pommes de terre. Ajoutez du jambon, du saucisson coupés en julienne, du sel, du poivre, du vinaigre. Décorez avec des oeufs durs et des cornichons.

Harengs, sauce moutarde

Grillez des harengs dits "croquelets". Servez-les avec une sauce moutarde obtenue en délayant un gros cuillerée de bonne moutarde avec un demi-verre d'huile que vous laissez tomber peu à peu comme pour une mayonnaise. Quand le mélange est bien lié, salez très légèrement et ajoutez, selon le goût, un peu de vinaigre.

Oeufs à la va-vite

Faites cuire autant d'oeufs durs que vous avez de convives, coupez-les en quatre. Faites chauffer deux cuillerées de crème avec deux noix de beurre. Salez, poivrez, remuez et versez sur les oeufs.

Pour de Meilleurs Desserts

Corn Starch

Durham

Produit St. Lawrence Starch Co. Ltd. D20F

Bouchon enfoncé

Pour retirer un bouchon tombé dans le fond d'une bouteille, vous prendrez une ficelle à laquelle vous ferez un gros noeud à l'une de ses extrémités et vous l'introduirez à l'intérieur. Vous renverserez la bouteille de façon que le bouchon vienne se coincer dans le goulot contre la ficelle, et vous n'aurez plus qu'à tirer fort pour sortir votre bouchon.

Chloroforme contre les mites

Quand vous serrez des tissus de laine dans une valise pour longtemps, mettez dans la valise une bouteille de chloroforme et percez un petit trou dans le bouchon. Les vapeurs imprèneront les lainages et détruiront les mites.

Friture plus rapide

Pour frire quel que ce soit, mettez un couvercle de casserole sur la poêle. Cela gardera la vapeur et le contenu de la poêle friera plus vite.

Donnez du lustre aux meubles

Les meubles qui ont perdu leur lustre reprendront leur éclat si on les frotte avec de l'huile de lin ou de la paraffine, ou si on les lave avec une solution moitié eau chaude et moitié vinaigre. Essayez avec un linge humide, asséchez et polissez avec de l'encastrique. Donnez un dernier polissage avec un morceau de chiffon.

Conseils utiles

Pour chasser les odeurs

Pour chasser les mauvaises odeurs de votre évier, de vos plats, etc., et plus particulièrement l'odeur forte de certains poissons, vous aurez recours à la farine de moutarde placée à l'intérieur d'un tampon avec lequel vous frotterez les parties odorantes.

L'INDUSTRIE METALLURGIQUE EN U.R.S.S.

Les journaux soviétiques ont publié la nouvelle de la nomination de Tewsosjan au poste de Commissaire du Peuple à l'Industrie Métallurgique, en remplacement de Merkulow, destitué. Cette destitution a été motivée par les résultats défectueux enregistrés dans le travail des industries du fer et de l'acier. Le trait caractéristique de ces imperfections réside dans les pertes énormes de métal, qui, d'après les publications techniques de l'Union Soviétique, peuvent être constatées dans chaque phase de la production et dans toutes les

"Elles chassent la FIÈVRE DE DENTITION DE BÉBÉ"

C'EST ce que dit Mme B., de North Sydney. Et une maman, de Toronto, dit ceci: "J'employais les Tablettes Baby's Own et mes bébés n'étaient jamais méchants. Ni crampes, ni douleurs pendant leur dentition. En réalité, c'est à peine si je savais quand ils perçaient leurs dents, puisqu'ils ne me dérangeaient jamais la nuit." Les Tablettes Baby's Own sont sucrées, efficaces, faciles à prendre et inoffensives. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Essayez les Tablettes Baby's Own, non seulement pour les troubles de la dentition, mais dans les cas de rhumes, constipation, dérangements d'estomac et autres petites maladies infantiles. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

ACHETEZ CE CARTON

PEPSI-COLA

Au Bon Ton

176 rue NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE

Spécialité: CHAPEAUX POUR DAMES FAITS A LA MAIN REMODELAGE FOURRURES ET REPARATIONS

Nous désirons tout spécialement attirer votre attention, Mesdames Mesdemoiselles, sur nos magnifiques manteaux en fourrures, modèles très chics, très belle qualité. Nous représentons la maison Laberge & Chevalier. Satisfaction garantie.

Sir A.-R. ANGERS

1838 — 1919

Auguste-Réal Angers naquit à Québec, le 4 octobre 1838. Il fit ses études classiques au collège — séminaire de Nicolet, de 1849 à 1856. Ses études secondaires terminées, il étudia le droit et fut admis au Barreau le 2 juillet 1860. Il pratiqua le droit à Québec avec Jean Langlois et James-G. Colston sous la raison sociale de Langlois, Angers & Colston.

Auguste-Réal Angers se présenta, en 1874, pour la législature de Québec, à une élection partielle, dans le comté de Montmorency, pour remplir la vacance causée par la démission de l'honorable Joseph-Edouard Cauchon. Il fut élu, en février 1874 et siégea jusqu'en 1878. Il fut appelé au conseil exécutif le 22 septembre 1874 comme solliciteur-général dans le ministère de C.-G. de Boucherville, le demeura de 1874 jusqu'en 1878. Il fut procureur général de 1876 au 7 mars 1878.

Le 8 mars 1878, le lieutenant-gouverneur Luc Letellier de St-Just, ayant revocé le ministère de Boucherville sous prétexte qu'il ne s'entendait pas avec lui; c'est le coup d'état Letellier de l'Histoire politique de la Province de Québec, A.-R. Angers agit comme chef de l'opposition dans la législature dirigée par l'honorable H.-J. de Lotbinière. Ce ministère s'étant trouvé en minorité, il en appela au peuple. A.-R. Angers fut battu dans Montmorency.

L'honorable A.-R. Angers se présenta à une élection partielle, pour les Communes du Canada, dans le comté de Montmorency et fut élu le 4 février 1880. Il ne gada ce mandat que jusqu'au 13 novembre 1880, où il était nommé juge de la Cour

Supérieure et siégea dans le district de Montmagny, pendant sept ans. Il résigna cette position et fut nommé Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, en 1887 et le demeura jusqu'en 1892.

C'est durant le terme de Lieutenant-gouverneur de l'honorable A.-R. Angers, sur des accusations portées contre le ministère de l'honorable Honoré Mercier, au sujet de la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, que l'honorable A.-R. Angers nomma une commission royale chargée de faire enquête. Elle se composait des juges L.-A. Jetté, F.-G. Baby et Charles-Peers Davidson. A la suite du rapport de cette commission, le lieutenant-gouverneur se vit dans l'obligation de renvoyer le ministère Honoré Mercier, le 16 décembre 1891. Curieux retour des choses: Angers faisait partie du ministère de Boucherville renvoyé par Luc Letellier de St-Just et se trouvant dans la même obligation vis-à-vis de Mercier, l'honorable A.-R. Angers appela pour le remplacer celui-là même qui avait été renvoyé en mars 1878: l'honorable Charles de Boucherville.

Son terme de lieutenant-gouverneur terminé il fut nommé sénateur. Il fit partie du ministère Thompson comme ministre de l'Agriculture de 1892 à 1895 où il démissionna pour divergence d'opinion au sujet de la question des Ecoles du Manitoba. Il fit partie du ministère Tupper de mai 1896 au 8 juillet 1896. Aux élections générales de 1896, ayant démissionné comme sénateur, il se présenta dans le comté de Québec-Centre, mais il fut battu. Après la défaite du ministère Tupper, en 1896, il démissionna avec ses collègues.

L'honorable A.-R. Angers, retourna à la vie privée. Il ouvrit un bureau d'avocat, à Montréal.

L'honorable A.-R. Angers avait reçu le titre de Docteur en Droit de

l'Université Laval, de Québec, en 1888. Sa devise comme Lieutenant-gouverneur était la suivante: "Par Droits Chemins". C'est durant son terme de lieutenant-gouverneur qu'il reçut la décoration de grand Croix de Saint Grégoire, du pape Léon XIII. En 1912, le 31 décembre il avait reçu le titre de chevalier Bachelier (1) avec le titre de "Sir".

Sir A.-R. Angers avait épousé une fille du sénateur Chinic, de Québec. Il est décédé à Montréal, le 15 avril 1919.

DUVERN

1. — Knight Bachelor

AU CANADA CETTE SEMAINE

En ces jours de guerre mondiale, alors que les crises se succèdent et s'entremêlent sans répit, les journaux chaque jour doivent charger leurs colonnes et leurs titres de récits de mort et de destruction un peu partout dans le monde. On ne peut trouver de plus pénible devoir que celui d'avoir à imprimer et à publier de telles catastrophes.

Et c'est précisément le rôle dévolu à la presse quotidienne qui se doit de faire connaître les événements, malgré leur cruauté et leur terrible signification. Les journaux hebdomadaires par contre tranchent sur leurs collègues quotidiens par leur tenue plus paisible en ces heures d'épreuve.

En effet, leur rôle les confine plutôt à la nouvelle locale, au front de résistance qui rassure et reconforte le lecteur. Ils font le contrepoint de la radio et de la presse à nouvelles d'actualité en fournissant le tableau domestique de la vie rurale et régionale.

L'importance même de ces hebdomadaires ne paraît pas aussi manifestement qu'en ces heures de lutte où les énergies de la nation peuvent se retremper au milieu de la tranquille attitude des journaux hebdomadaires. Ces journaux pénètrent dans les grandes villes et suivent plus d'un nouveau citoyen qui par eux continue de vivre au sein de son village ou de sa petite ville.

Plus d'un homme d'affaires et nombre d'employés à Montréal et à Québec tiennent à recevoir régulièrement le journal de la région qu'ils ont maintenant quittée pour se tenir au courant des activités de gens qu'ils ont connus et fréquentés. C'est comme une lettre de la maison qui arrive avec le journal hebdomadaire à l'exilé des grandes villes et la lecture en repose d'autant l'esprit surexcité et alarmé du citadin éloigné de son patelin. L'hebdomadaire reste une force de soutien et de réconfort à rayonnement illimité.

De plus en plus l'importance et les champs d'action de l'hebdomadaire s'élargit au point que les gouvernements, les bureaux d'affaires et les agences de publicité s'en servent d'abord comme documentation et puis comme véhicule important de leurs pensées et politiques. L'éditeur d'un hebdomadaire poursuit une carrière dont l'importance et les effets ne sauraient être sous-estimés par ceux qui savent ce qu'ils représentent et signifient.

De nouveau, cette semaine, le domaine de l'éducation dans le Québec a connu de l'effervescence qui augure de nouveaux et plus amples développements. En effet, l'hon. premier ministre de la province, M. A. Godbout déclara à Plessisville: — "Les jeunes Canadiens français ne peuvent réussir sans la connaissance de l'anglais et le système d'éducation de la province doit être révisé de façon à les préparer à remplir leur devoir et tout leur devoir dans la société qui les attend." — Le monde subit actuellement, continuait le premier ministre, une vaste réorganisation, et personne ne peut dire ce que la province de Québec sera dans quelques années. Si nous ne nous préparons pas, nous serons demain encore plus arriérés et dominés que nous le sommes aujourd'hui." —

Le premier ministre blâmait en partie les parents qui ne se préoccupent pas assez de l'éducation de leurs enfants. Il a de plus insisté sur l'accroissement nécessaire à donner aux programmes de mathématiques et de techniques appliquées.

La portée réelle et l'étendue des réformes indiquées par le premier ministre et par le nouveau secrétaire de la province, dernièrement, ne peuvent encore se définir clairement. Il ne fait

aucun doute cependant qu'une réforme, réclamée depuis longtemps, va être entreprise dans le domaine de l'enseignement dans la province. Certaines autorités s'alarment cependant du ton de discours qu'ils estiment trop entreprenants et trop hâtifs. On craint qu'allant trop rapidement, le gouvernement en vienne à nuire au bien envisagé.

On parle aussi de l'enseignement obligatoire, du moins pour les grandes villes, jusqu'à l'âge de 16 ans. Les oppositionistes du mouvement se buttent au fait irréfutable que la province de Québec est la seule au Canada et aux Etats-Unis à rejeter cette mesure coercitive, mais effective. Les nouvelles exigences et complications de l'industrie, du commerce et du gouvernement forcent les responsables à réviser les programmes et les systèmes scolaires d'une façon adéquate. On s'attend d'ailleurs partout à réclamer des changements et de la modernisation dans le Québec qui n'a pas bourgé depuis plusieurs décades en fait d'enseignement et d'éducation.

BIOGRAPHIE D'UN GRAND MUSICIEN

QUI NE CONNAIT PAS CHARLES GOULET DIRECTEUR DE LA CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE DE MONTREAL — DOCTEUR EN MUSIQUE — DIRECTEUR DES VARIÉTÉS LYRIQUES — ET DES DISCIPLES DE MASSENET.

Inutile d'écrire une longue biographie. D'ailleurs, sa biographie, est-ce que l'on ne l'écrit pas soi-même tous les jours de sa vie?

Ce n'est pas pour être précis, mais il faut ce qu'il faut, Charles est né, à Liège, le 4 avril 1902. Cela lui donne exactement sept ans de plus que son publiciste. Il n'y a qu'une différence entre ces deux personnages. A sept ans, Charles aimait la musique et son publiciste s'en tenait encore aux jujubes.

Mais les deux ont suivi — toujours à sept ans d'intervalle — une carrière bien différente. Au Canada, à l'âge de 4 ans et naturalisé à 19, Charles Goulet est Canadien et par l'intérêt qu'il porte à l'art canadien et à tout ce qui est de chez nous. D'ailleurs, ses oeuvres sont bien de notre pays puisqu'à travers toute une carrière dans le chant et la musique il a réalisé les mots de son Georges Etienne Cartier: le Canadien est doux, poli, galant, hospitalier. Il manque un mot à cette aimable nomenclature: travailleur.

En effet, Charles Goulet est un travailleur. C'est un truc à lui, mais il ne réussit qu'à ceux qui veulent arriver en tout. Si Charles Goulet a réussi il doit ses succès à un peu de chance, beaucoup de talent et une énorme quantité de travail. Il a fait ses études en partie au Canada et en partie en Europe, surtout en Belgique. Il a trouvé le temps d'être baryton à l'Opéra-Comique du Théâtre Royal de Liège... et même assistant chef d'orchestre. Cet emploi, le tient-il d'une heureuse hérédité? Oui, sans doute puisque son père, M. Jean Goulet, est professeur et chef d'orchestre.

Rentré au Canada, il s'est remis au travail. Il a décroché son doctorat en musique de l'Université de Montréal, tout en dirigeant les Disciples de Massenet (dont il est le fondateur), la chorale Saint-Louis de France, les Variétés Lyriques où il s'occupe de tout depuis le simple clou qui soutient tel décor jusqu'au duo de la vedette et du jeune premier.

Il a été un impresario de marque. Il nous a fait entendre Gizi, la suprema, les Cosaques du Don. (avec son associé monsieur Victor Payer). Serge Lifar, let aussi Ruth Clenckinski, Nino Martini, Grace Moore, Rose Hamilton, Edward Johnson et Richard Bonelli. Plus récemment encore il nous amenait Jan-Jac-Jo, Guy Berry, Lys Gauty, Réda Caire, Jan Peerce vint aussi chanter au Monument National amené par M. Goulet. N'oublions pas le grand Chaliapine, les ballets Juos et autres...

Aux Variétés Lyriques, Charles Goulet en plus d'être directeur, chante, joue, préconise, améliore, transforme, et souvent il ira jusqu'à la création d'une idée. Il a le souci du beau. Chez lui, le beau et le vrai ne sont plus une affaire de goût, mais de métier.

Dans la vie, c'est un charmant garçon. Simple comme tout il garde pour tous le même sourire sympathique. On dirait qu'il aime les affaires; noblesse oblige. Il occupe ses loisirs — rares il est vrai — aux voyages d'études, dans le but d'améliorer et d'augmenter la popularité déjà permanente des Variétés Lyriques. Charles Goulet est un exemple vivant de la réussite par le travail. J'espère que le publiciste

L'OPINION DES AUTRES

POUR LA DIGNITE HUMAINE

"Une mystique totalitaire, mystique de conquête et parfois, hélas! de haine, exalte en ce moment, au delà de nos frontières, toute une génération. On dirait vraiment que notre pauvre nature humaine est soumise à ces courants d'une violence exceptionnelle qui, dans certaines conjonctures, la soulèvent et décuplent ses forces.

"Donnons, nous aussi, à la génération qui monte une mystique, mais le mot est à la mode, puis une mystique française. Montrons-lui que l'heure est venue, pour nos jeunes surtout, de se faire les champions résolus de la vraie liberté, de défendre les droits et la dignité de la personne humaine, de faire rayonner la fraternité humaine sur un monde qui se hait." — Feu le cardinal Jean Verdier, l'Illustration, Paris, 5 novembre 1938.

UNE FRANCE AMOINDRIE

"La place que la France occupera dans la nouvelle Europe sera beaucoup plus modeste que celle que Hitler et Mussolini avaient assigné à la nation française dans leur première organisation historique du continent." — Mario Appellu, Popolo d'Italia, Rome, septembre 1940.

ILS S'EN CONSOLENT

"La vie est belle, belle, belle, malgré les peines qui nous enchaînent." Chant de la nouvelle Association des Compagnons de France, et rapporté dans la Gazette de Lausanne, 31 août 1940.

QUESTION DE FIERTÉ

La défense du Canada revient en premier lieu aux Canadiens. Aidons-nous d'abord... les Etats-Unis nous aideront ensuite. Question de bon sens et question de fierté! Nous serions indignes de vivre libres dans notre beau pays si nous comptions uniquement sur le voisin pour nous le conserver et si nous avions la lâcheté de nous croiser les bras. — Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal à Radio-Canada, jeudi 17 octobre 1940.

L'UKRAINE —

Paysans opprimés

Plusieurs lettres reçues de ce pays annoncent une grande famine pour cet hiver. Les paysans qui s'aventurent du côté des frontières russes sont capturés et enrégimentés de force.

ITALIE —

Récolte de nuit

Rome. — Pour assurer la récolte de riz en Italie, on illumine les rizières et on oblige les paysans à travailler de nuit.

CREATION D'UN MUSEE

La collection de matériel des premiers chemins de fer canadiens, alors que les locomotives étaient chauffées au bois, augmentent tous les jours par la contribution d'anciens employés et de descendants de ceux-ci. Tout récemment, M. D. Hébert a contribué au Musée du Canadien National, de vieux souvenirs de famille: une torche et un fanal. Le fanal compte près de 100 ans d'existence. Il était en usage sur la première locomotive du premier chemin de fer canadien "The Champlain and St-Lawrence Railroad", aujourd'hui partie du Canadien National. La torche était la propriété de son père, M. Jos Hébert, un ingénieur du Grand Tronc. Le père et le fils comptent à eux deux près de 100 ans de services dans les chemins de fer.

LA CONSTRUCTION D'UNE LOCOMOTIVE

Il entre dans la construction des locomotives en usage sur les voies du Canadien National plus de 7,500 différentes pièces. A elle seule, la tuyauterie d'une houillière mesure plus d'un mille de long.

aura un bon cigare pour ce communiqué — biographie. D'ailleurs monsieur Goulet a fait le pour le cigare et qui ne le croirait pas! Pour sa charmante fille: Mireille. Extrait du journal "l'Illustration", en date du 2 novembre 1940.

Le Canada en guerre

Le naufrage du "Margaree"

Le destroyer canadien "Margaree" qui était en service dans l'Atlantique-Nord, a coulé à la suite d'un abordage survenu le 22 octobre dernier avec un navire marchand. Les deux vaisseaux naviguaient feux éteints au moment du sinistre, afin d'éviter une attaque sous-marine. Le "Margaree", qui avait remplacé, dans la flotte canadienne des destroyers, le "Fraser" victime d'un accident maritime de même nature l'été dernier, portait à son bord 171 officiers et marins. De ce nombre, 31 ont survécu.

Les proches parents de ceux qui manquent à l'appel ont été avertis; les autorités ont expressément retardé la publication de cette nouvelle afin de s'assurer que les proches aient été les premiers à en prendre connaissance. Parmi les disparus, avec le commandant Joseph W. Roy, on signale les marins G.-J. Beaucamp, de Vancouver; Joseph-Philius-Laurent Boileau, de Montréal; Charles-H. Boutet, de Saint-Louis de Courville, Qué.; Marcel Legault, de Montréal; Joseph-Edouard Lemieux, d'Halifax; Jean-M. Martin, de Montréal; Joseph-Raoul Venne, de l'Assomption.

Parmi les survivants, Paul Dubois, d'Halifax, et Georges-Louis Proulx, de Melville, Saskatchewan.

Parmi les disparus...

Le commandant Joseph-W. Roy qui a été englouti avec son navire, le destroyer "Margaree", détenait ce poste depuis peu de temps. Jusqu'en juin 1940, il avait fait partie de l'état-major de la Marine, à Ottawa, à titre de directeur des opérations navales. C'était un marin de grande expérience.

Le second maître chauffeur Joseph-E. Lemieux qui a aussi péri venait justement de recevoir de Sa Majesté le Roi la décoration de l'O.B.E. (Order of the British Empire) à titre militaire pour services signalés lors du naufrage du destroyer "Fraser" dans l'estuaire de la Gironde, en juin dernier.

Perdu dans le golfe...

Le navire "Bras d'Or" qui était affecté, depuis le début des hostilités au dragage des mines sur les côtes du Canada, n'est pas retourné à sa base après une absence que le service naval considère comme trop prolongée. On le croit perdu. Le "Bras d'Or" avait quitté Clarke City, sur la côte nord du golfe le 18 octobre dernier à destination de Sydney, N.-E. On n'a reçu aucune nouvelle depuis. C'est ce petit vaisseau de guerre, commandé par le

lieutenant Hornsby, qui captura le 10 juin dernier, au large du Bie, le cargo italien "Capo-Noli" que l'équipage avait vainement tenté de saborder.

Un nouvel aumônier...

Le capitaine honoraire, l'abbé J.-L. Lesage, ancien vicaire à Ste-Brigide puis curé à Mayo, Qué., et plus récemment à Martindale, Qué., est versé au dépôt des aumôniers du district militaire no. 3, et affecté à la zone d'Ottawa.

L'abbé Lesage s'était enrôlé dans l'armée britannique durant la dernière guerre et était encore à l'entraînement comme aspirant officier au moment de l'Armistice.

Le deuxième appel...

Le major-général L.-R. LaFlèche, co-sous-ministre des Services nationaux de guerre, a transmis aux registraires des divisions des Commissions des services nationaux du Canada, des instructions leur enjoignant de mettre immédiatement à la poste les avis d'appel à l'examen médical du second groupe d'homme qui, s'ils sont reconnus aptes, commenceront leur période d'entraînement militaire de 30 jours le vendredi 22 novembre. Cet appel s'adresse aux hommes de la classe de 21 ans qui n'ont pas encore été appelés et à ceux de la classe de 22 ans.

Les jeunes gens qui sont actuellement dans les centres d'entraînement militaire termineront leur entraînement le 8 novembre. Ceux qui commenceront leur service le 22 du mois le finiront assez tôt pour retourner dans leur foyer pour la fête de Noël.

Des bombes de 500 livres...

Le ministre des Munitions et des Approvisionnements annonce que l'on commencera, en février 1941, la production de bombes aériennes de 500 livres, dans une immense usine dont on parachève la construction "quelque part dans la province de Québec". La production normale dépassera de beaucoup 100,000 bombes par année.

Chez les Votigeurs de Québec...

Le grade de lieutenant-colonel est accordé au major J.-J. Chouinard, E.D., pour le temps qu'il commandera le régiment des Voltigeurs de Québec.

2,745 contrats...

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 25 octobre, le ministère des Munitions et des Approvisionnements a accordé 2,745 contrats de guerre au coût total de \$27,819,729.

"Mes Fiches"

Sommaire — No 74

GENERALITES La Théologie du Travail, Eugène Masure. PHILOSOPHIE Le Jugement RELIGION L'Existence de Dieu est-elle évidente par elle-même? St-Thomas d'Aquin. Le Miracle dans l'enseignement de l'apologétique, Ch. L. Mahieu. La Liturgie et la Spiritualité, M. H. Lavocat, o.p. La Liturgie en face d'un nouveau calendrier, D.W. SCIENCES SOCIALES L'encyclique "Rerum Novarum", sur la condition des ouvriers, Léon XIII. Avec les combats de nuits se développent les signaux et les projectiles lumineux, Jean Aubin. SCIENCES APPLIQUEES La Vitamine Canticorbutique, Michèle-S. Gosselin. BEAUX ARTS Les Instruments d'orchestre: Les Bois, R. Hahn, et autres. LITTÉRATURE L'Enseignement de la Littérature française, Gérard Paré, o.p. GEOGRAPHIE, BIOGRAPHIES L'Abtibi, région de colonisation, Romain Légaré, o.f.m. La Vie admirable et féconde de feu le cardinal Verdier. Le Maréchal Pétain, Paul-Marcel.

"AUJOURD'HUI"

Voici le sommaire de l'édition de novembre du "digest" français "AUJOURD'HUI". LA FRANCE TOURNE A DROITE, "La Revue Dominicaine"; MONSIEUR CORDELL HULL, "Le Courrier du Pacifique"; CUBA ET SON CHEF "La Phalange"; L'AVIATION EN GRANDE-BRETAGNE "Le Service de l'Information"; LA REVENDICATION ESPAGNOLE SUR GIBRALTAR, "Le Matin"; LA SITUATION DES JOURNAUX FRANCAIS, "Le Bien Public"; EDUCATION ET BIBLIOTHEQUES, "Le Canada Français"; DEVENONS-NOUS LA SECONDE MINORITE? "La Revue Moderne"; JOSEPHINE AUX CARMES, "L'Union Nouvelle"; LA COMPAGNIE DE JESUS, "Le Bien Public"; LES ORIGINES DE L'IMPRIMERIE, "Le Maître-Imprimeur"; LA PERIODIQUE MONARCHIQUE DE LA REVOLUTION I., "L'EXTERMINATION DU BISON "La Vie au Grand Air"; SI NOUS POUVIONS ALLER SUR VENUS, "Sciences et Voyages"; LA MERE HUMILIEE "France"; LA GASPESIE, TERRE DE GRANDS ET DE MISERE, "L'Oeil"; L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE AVANT 1870, "La Bonne Terre"; "AUJOURD'HUI" est en vente dans tous les kiosques. Pour abonnement s'adresser à 31, ouest rue St-Jacques, Montréal.

Les cours de l'Action Corporative

Aucun des auditeurs des cours de l'Action corporative donnés tous les vendredis soirs, à la salle du Gesù, à Montréal, n'a regretté jusqu'ici d'y avoir assisté. Les deux premiers conférenciers, MM. Maximilien Caron et Léon Mercier Gouin ont fait la lumière

Cartes Professionnelles

Gaudet et Vigeant

AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.

Lises et Faites Lire
LE NICOLETAIN

ENCOURAGEZ NOS
ANNONCEURS

Armand Proulx

AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET, P. Q.

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
Expert-Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et
Financières
425, avenue Viger, Montréal.

J.- Arthur Désilets

B.A., L.L.B.
Notaire
Rue Plessis, Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon

DENTISTE
B. A. L.C.D. D.C.D.
En face de l'hôtel de ville
NICOLET, P. Q.

David Deshaies

A.D.B.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C.P. 74 C.P. 118

J.-A. Simard

NOTAIRE
ST-WENCESLAS,
Co. Nicolet.
Prête Hypothécaires
Assurances, Feu, Accidents et
Automobiles, Formation de
Sociétés, Successions.

CONSTRUCTEUR

Pour vos réparations de bâtiments, vos constructions nouvelles, adressez-vous toujours à:

Eugène Marchand

Entrepreneur - Constructeur
NICOLET, P. Q.

TEL.: 1556-J Satisfaction Service Prompt

Napol. Provencher

Contracteur-Plombier
Licencié
Installation de chauffage à eau chaude et à vapeur
74, Notre-Dame, Nicolet, Qué.

TELEPHONE 31

DOCTEUR GEORGES-ETIENNE ROY.

Ex-Étudiant de l'Université de Paris
SPECIALITE: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie.
Chirurgien à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET

Guild Member Board of Trade Montréal Corn Exchange, Téléphone: Bell Nicolet 104

Local Bureau et Entrepôts Ave S.-Raphaël

Alexandre Gaudet,

EPICERIE & PROVISIONS EN GROS
Etablie en 1893. ASTON JCT. P.Q.

